



## **Règlement particulier sportif** **Rallye de l'Indre – Buzançais (Championnat de France 2<sup>ème</sup> division)**

Site internet : [www.rallye-indre.com](http://www.rallye-indre.com)

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

### **PROGRAMME ET HORAIRES**

<b><u>Lundi 01 septembre 2025 :</u></b>	Parution du règlement particulier sportif et ouverture des engagements
<b><u>Lundi 27 octobre 2025 :</u></b>	Clôture des engagements
<b><u>Samedi 01 novembre 2025 :</u></b>	Publication de la liste des engagés
<b>09 h 30 à 12 h 00</b>	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Intermarché route de Beauvais 36500 Buzançais
<b>09 h 40 à 19 h 00</b>	Reconnaitances (1 <sup>er</sup> jour)
<b>Les vérifications administratives se feront à la distribution du road-book, merci d'apporter les originaux des licences permis de conduire et passeport technique (et copies pour ceux qui ne les auraient pas envoyés)</b>	
<b><u>Dimanche 02 novembre 2025 :</u></b>	
<b>09 h 30 à 12 h 00</b>	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Intermarché route de Beauvais 36500 Buzançais.
<b>09 h 40 à 19 h 00</b>	Reconnaitances (2 <sup>ème</sup> jour)
<b><u>Jeudi 06 novembre 2025 :</u></b>	
<b>17 h 00 à 19 h 00</b>	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Maison des clubs place Charles De Gaulle 36500 Buzançais
<b>17 h 10 à 20 h 00</b>	Reconnaitance (3 <sup>ème</sup> jour)
<b><u>Vendredi 07 novembre 2025 :</u></b>	
<b>08 h 00 à 11 h 00</b>	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Maison des clubs place Charles De Gaulle 36500 Buzançais
<b>08 h 10 à 18 h 00</b>	Reconnaitances (4 <sup>ème</sup> jour)
<b>17 h 00 à 21 h 00</b>	Vérifications administratives complémentaires : Club House Tennis, rue des petits champs 36500 Buzançais
<b>17 h 05 à 21 h 05</b>	Vérifications techniques rue des petits champs 36500 Buzançais
<b>17 h 00</b>	1 <sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs
<b>19 h</b>	Conférence de Presse Mairie de Buzançais salle des Mariages 1er étage
<b>21 h 45</b>	Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ
<b>21 h 45</b>	Publication des heures et ordre de départ
<b><u>Samedi 08 novembre 2025 :</u></b>	
<b>10 h 00</b>	Départ du 1 <sup>er</sup> concurrent de la place Charles De Gaulle Buzançais
<b>17 h 51</b>	Arrivée du rallye, 1er concurrent place Charles De Gaulle Buzançais
<b>30mn maximum après l'arrivée du dernier concurrent</b>	Publication des résultats partiels et ordre départ 2 <sup>ème</sup> étape
<b><u>Dimanche 09 novembre 2025 :</u></b>	
<b>09 h 15</b>	Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape de la place Charles De Gaulle Buzançais

14 h 00

Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent

De 14 h 30 à 16 h 00

Vérifications finales au garage Perreau Buzançais (taux horaires 60 €)

30mn maximum après l'arrivée du dernier concurrent. Publication des résultats du rallye place Charles de Gaulle Buzançais et remise des prix sur podium

## LISTE DES ADRESSES

### SECRETARIAT

Jean BLAYON  
85 rue Pasteur  
36120 ARDENTES  
☎ 06 81 33 39 71  
jean.blayon@orange.fr

rallye-indre@netcourrier.com

### AFFICHAGE DE LA LISTE DES ENGAGES

Sportity (à partir du 01/11/2025)

### ACCUEIL DES OFFICIELS

Maison des clubs à partir de 16h le 07/11/2025  
Place Charles De Gaulle 36500 BUZANCAIS

P.C. COURSE  
SALLE DE PRESSE  
SALLE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

} *Maison des clubs  
Place Charles De Gaulle  
36500 Buzançais*

### PARC FERME

Place Charles De Gaulle et Rue de la république 36500  
BUZANCAIS

### PARC D'ASSISTANCE

rue des sports et camping de la tête noire  
36500 BUZANCAIS

### VERIFICATIONS FINALES

SARL Garage Perreau  
72 Rte de Châteauroux 36500 BUZANCAIS

### REMISE DES PRIX

Sur podium  
Avenue de la république 36500 BUZANCAIS

### AFFICHAGE OFFICIEL

#### Apps SPORTITY

Grâce à l'application **SPORTITY** vous aurez, cette année, l'accès à un panneau d'affichage virtuel !  
Après avoir téléchargé l'application sur votre smartphone et indiqué le mot de passe ( rallye-indre2025 ), soyez informés minute par minute du moindre événement important de l'épreuve. Dès qu'une nouvelle communication sera disponible, un pop-up vous en informera immédiatement !  
*Bonne utilisation à tous*



**Sportity**

Pour accéder aux informations en direct de l'épreuve, veuillez télécharger l'application gratuite «SPORTITY» et entrez ce mot de passe :

**rallye-indre2025**

Sportity app is available in



## **RALLYE NATIONAL DE L'INDRE – BUZANCAIS**

**07, 08 et 09 novembre 2025**

### **ARTICLE 1P. ORGANISATION**

#### **Définition :**

L'ASA du Berry en qualité d'organisateur administratif, et l'Ecurie Berrichonne, en qualité d'organisateur technique organisent les  
**07, 08 et 09 novembre 2025**

### **LE RALLYE NATIONAL DE L'INDRE – BUZANCAIS**

Autorisation Ligue du Centre Val de Loire n° LSAC-VDL 25/2025 en date du 18/07/2025

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le permis d'organisation  
N°571 en date du 22/07/2025

#### **Comité d'organisation :**

Président	Florent GEROME
Vice-présidents	Marc DUPONCHEL Joël GUERIN Patrick BRUNERIE
Secrétaire	Catherine GIRAUD
Trésorier	Jean BLAYON
Protocole et Officiels	Joël GUERIN
Coordinatrice	Vinciane GEROME
Responsable véhicules	Alexandre IVALDI
Responsable parc fermé	Patrick BRUNERIE
Responsable parc assistance	Thierry TEXERAULT
Matériel et implantation	Francis COLIN
Relations avec les concurrents	Jean BLAYON
Animation	Philippe SOING & Gérard COEFFE
Partenaires et VIP	Vinciane GEROME

#### **Secrétariat et permanence du Rallye :**

##### **Jusqu'au 06 novembre 2025**

Chez Jean BLAYON 85 rue Pasteur - 36120 ARDENTES

☎ 06 81 33 39 71

jean.blayon@orange.fr

##### **A partir vendredi 07 novembre 2025**

P.C. du Rallye : Maison des Clubs Place du Général De Gaulle 36500 BUZANCAIS

Pilotes 06 81 33 39 71

Officiels 06.40.97.68.46

#### **Organisateur technique :**

Ecurie Berrichonne 36120 ARDENTES

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générale édictées par la FFSA**

### 1.1P. Officiels

#### OBSERVATEUR FFSA :

Georges LEMMENS 1411 / 46609

#### COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président  
Membres

Jacques COURMONTAGNE 1004 / 11849  
Gilles GUILLIER 1507 / 2504  
Sophie GARDIA 1504 / 54158

#### DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course Général  
Directeur de course Adjoint  
Adjoints à la Direction de Course

Joseph LORRE 1202 / 10395  
Michel LAROULANDIE 1018 / 8495  
Jean Luc PAGE 1507 / 4727  
Jean Luc ROGER 1507 / 1030

Responsable parc et chargé du rallye 2

Joël GUERIN 1502 / 3984

Responsable des classements

CHRONOLIVE Mathieu BONNEAU

Directeurs des Epreuves Spéciales **ES 1.3.5.7.9** : Michel FRALIN 1208 / 2149  
- Adjoint Guillaume LEGRAND 1307 / 220796

**ES 2.4.6.8.10** : Jacques COURTIN 1504 / 632  
- Adjoint Sébastien DEUIL 1303 / 113016

Voiture tricolore

Serge FAUVEL / M.L.LORRE 1507 / 2517

Voiture balai

Rémy DUMOND / J.HOUSSINOT 1511 / 3808

#### COMMISSAIRES TECHNIQUES

*Responsable :*

Jean Luc PHELIPEAU 1110 / 9060

*Membres :*

Patrick DESBAIT 1503 / 9740  
Sylvain MENORET 1507 / 8845  
Philippe COURTIN 1507 / 42190  
Francky MAIRE 1507 / 50428  
Luc GOURDON 1202 / 163936  
Manuel SANTOS 1503 / 26264

#### MEDECIN CHEF

docteur BELIN

#### COMMISSAIRES SPORTIFS CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS :

	
Cécile BEAU 1502 / 172903	Jean Marc SEGOUIN 1511/3352

#### JUGE DE FAITS :

Guy CHEVALIER 1001 / 3531

#### CHARGE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE :

Rémy DUROIR tel:06 48 06 34 72

**1.2P. Eligibilit ** Le Rallye de l'Indre - Buzançais compte pour :

Le championnat de France des Rallyes 2 me division 2025

La Coupe de France des Rallyes 2026 Coefficient 4

Le Championnat du Ligue R gionale du Sport Automobile du Centre Val de Loire 2025

**1.3P. V rifications :** conforme au r glement standard FFSA.

**Les  quipages ne recevront pas de convocation pour les v rifications techniques, ils trouveront l'heure sur le site [www.rallye-indre.com](http://www.rallye-indre.com) ou sur Sportity**

Chaque pilote/concurrent devra se pr senter aux v rifications techniques pr liminaires avec la fiche d'enregistrement des  quipements de s curit  ci-dessous :

Pilote et Voiture :

[66e46a424a9e9\\_Fiche-d-enregistrement-des-equipements-de-securite---PILOTE.pdf](#)

Copilote :

[66e46a424a9ae\\_Fiche-d-enregistrement-des-equipements-de-securite---CO-PILOTE---V3-VH.pdf](#)

**A H-10 (CH entr e Parc ferm ) ils devront pr senter les permis de conduire et licences de l' quipage.**

**ARTICLE 2P. ASSURANCES :**

Conforme au r glement standard FFSA

**ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES :**

Conforme au r glement standard FFSA

**3.1P. Demande d'engagement – Inscription**

**3.1.5P.** Toute personne qui d sire participer au Rallye de l'Indre - Buzançais peut s'inscrire directement via le site de la FFSA, onglet : « s'engager » (voir proc dure engagement FFSA sur le site internet du rallye)

Ou alors adresser la demande d'engagement jointe d ument compl t e avant le **27 octobre 2025** cachet de la poste faisant foi   : Jean BLAYON 85 rue Pasteur 36120 ARDENTES

**3.1.10P.** Le nombre des engag s est fix    110 voitures maximum

**3.1.11.1P. Droits d'engagement**

Les droits d'engagement sont fix s :

Avec la publicit� facultative des organisateurs.....	468 � + 12 � G�olocalisation
Equipage avec 2 membres Ecurie Berrichonne et licenci�s ASA Berry.....	378 � + 12 � G�olocalisation
Equipage avec 1 membre Ecurie Berrichonne et licenci� ASA Berry.....	418 � + 12 � G�olocalisation
Sans la publicit� facultative des organisateurs : .....	936 � + 12 � G�olocalisation

A l'ordre de l'ECURIE BERRICHONNE

**Pr voir un ch que de caution pour la g olocalisation de 150     l'ordre de Geochrono**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera accept e que si elle est accompagn e :

- du montant des droits d'engagement.
- de la photocopie de la licence des deux membres d' quipage.
- de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d' quipage ou photocopie de la carte d'identit  pour les copilotes ayant une licence Nationale Junior Auto.

**3.3. Ordre de d part :**

Conforme au r glement standard FFSA.

Pour la 2 me  tape, il se fera dans l'ordre du classement de la 1 re  tape hors p nalit .

**ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS :**

**4.3P. Assistance :** conforme au r glement standard FFSA.

L'assistance sera autoris e All e des sports et Camping de la t te Noire 36500 Buzançais

Les emplacements d'assistance seront attribués lors de la remise du carnet d'itinéraire avec les surfaces et regroupements souhaités dans la mesure du possible (**renseignements à spécifier sur l'engagement**). L'électricité est à la charge du concurrent. Les concurrents doivent prendre en charge l'évacuation de leurs déchets et laisser leur emplacement propre.  
**Les emplacements seront de 60 M2 conformément à la réglementation pour toute surface supplémentaire, nous le faire savoir impérativement et prévoir 8 € du M2.**

Les organisateurs fourniront à tous les équipages un autocollant « assistance » (indispensable pour avoir accès au Parc d'Assistance). Un seul véhicule admis, les camping-cars pourront avoir un accès payant au camping.

Le parking plateaux obligatoire le long du camping voir plan sur le road-book.

#### **ARTICLE 5P. PUBLICITE :**

conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative vous seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

#### **ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES**

Conforme au règlement standard FFSA.

##### **6.1P. Description**

Le Rallye de l'Indre - Buzançais 2025 comporte un parcours de 276.69 km

Il se déroulera en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 116,81 km (soit 42 %)

Les épreuves spéciales sont :

E.S. 1 – 3 – 5	Heugnes – Villegouin	14,90 km
E.S. 2 – 4 – 6	St Genou-Buzançais	9,73 km
E.S. 7 – 9	Sougé	7.06 km
E.S. 8 – 10	Frédille-Heugnes	14.40 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe itinéraire

**6.2p. Reconnaissances :** Conforme au règlement standard FFSA.

**Les reconnaissances seront limitées à 3 passages par E.S.**

**Afin de faire respecter les règles et le code de la route, l'organisateur mettra en place des contrôles renforcés (pointage, respect des jours et horaires, présence gendarmerie avec radar notamment dans les villages, ...).**

#### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE :**

conforme au règlement standard FFSA

##### **7.3.17 Nouveau départ après abandon / Rallye 2**

conforme au règlement standard FFSA

##### **7.5.12.1. Epreuve spéciale "en boucle"**

Lors d'une épreuve spéciale (ES) se déroulant en boucle (fin de l'ES 2, 4 et 6), et en cas de non-respect du parcours, les concurrents seront pénalisés de la façon suivante :

- tour (ou partie de tour) supplémentaire : temps réellement réalisé.
- tour (ou partie de tour) non entièrement parcouru : temps du dernier concurrent normalement classé dans l'ES, augmenté de 1 minute.

##### **7.5.17.3. Dépannages Rappel R.G.:**

S'il s'avère nécessaire d'intervenir sur le parcours d'une ES afin, notamment de libérer la route, seul le directeur de course pourra ordonner l'intervention technique appropriée. L'intervention ne se fera

que si la route de course de l'ES bloquée par la voiture du concurrent en panne ou accidentée, ne permet aucune possibilité aux voitures suivantes de détourner l'obstacle sur le parcours. Les membres de l'équipage concerné ne pourront s'opposer à ce que leur voiture immobilisée soit dégagée, déplacée ou tractée et ce durant l'intégralité du déroulement de l'ES y compris sa répétitivité.

Toute intervention est strictement limitée aux services de l'organisateur et/ou officiels du rallye.

L'organisateur n'a pas vocation à la fin du rallye à transporter la voiture d'un concurrent qui ne parvient pas à effectuer l'ES. Le concurrent doit recourir lui-même à l'intervention dont les frais demeurent à sa charge.

**7.5.17.4 Abandon :**

conforme au règlement standard FFSA

Le N° de tel de la Direction de Course sera indiqué sur le Briefing écrit du Directeur de Course

**ARTICLE 8 PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS :** Conforme au règlement standard FFSA.

**ARTICLE 9 CLASSEMENTS :** Conforme au règlement standard FFSA et au championnat de France des rallyes 2<sup>ème</sup> division.

**ARTICLE 10 PRIX – COUPES :**

<b>CLASSEMENT</b>		<b>1er</b>	<b>2ème</b>	<b>3ème</b>	<b>4ème</b>
General		400,00 € + 20€ BA	300,00 €	200,00 €	
Classe	Moins de 4 partants	220,00 € + 20 € BA			
	De 4 à 5 partants	320,00 € + 20 € BA	150,00 €		
	De 6 à 9 partants	380,00 € + 20 € BA	220,00 €		
	De 10 à 12 partants	440,00 € + 20 € BA	220,00 €	100,00 €	
	Plus de 12 partants	440,00 € + 20 € BA	220,00 €	100,00 €	50,00 €
Féminin	3 partants ou plus	220,00 € + 20 € BA			

BA : Bons achat GT2I

Les classe R1A et R1B, R2B et R2C, R3D, R3C et R3T seront regroupées en R1, R2 et R3 ainsi que les classes A7K et A7S en une seule.

Des coupes ou trophées récompenseront :

- les 3 premiers équipages du classement général
- le premier équipage de chaque groupe
- le premier équipage de chaque classe
- le premier équipage féminin
- 4 commissaires de route

La remise des prix se déroulera le dimanche 09 novembre 2025 à l'arrivée du rallye sur le Podium. Les prix en numéraire seront envoyés dans la semaine suivante.